

QUESTIONS DIVERSES
AFFAIRE N° 34/3

OBJET - Association Saint-François d'Assise - Changement de bailleur de fonds.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 13 mai 1982 (affaire n° 51), vous aviez accordé votre caution à l'Association Saint-François d'Assise pour le financement d'un nouveau matériel de radiologie et production de vapeur.

Cette dernière, par lettre en date du 25 juin dernier, m'a informé qu'elle rencontrait de très grosses difficultés avec la Caisse de Dépôts et Consignations pour l'instruction du dossier, et a donc décidé de le confier à la S.O.F.I.D.E.R. qui lui garantit que le dossier sera instruit au plus tard le 29 juillet.

Je vous propose de faire droit à cette demande et de transformer votre délibération n° 51 pour la partie qui concerne le bailleur de fonds.

MIS AUX VOIX, LE RAPPORT EST ADOPTE A L'UNANIMITE

*

*

*

*Reçu de la Préfecture
de la Réunion le
16/7/82*